

Lettre d'information - juin 2023

Parc éolien de La Couture

Communes de Lupsault et Oradour

Edito

Le projet éolien de La Couture est le fruit d'une idée communale née en 1995. Il est désormais mené en pleine concertation avec les acteurs locaux et la population. Le projet comprend 7 éoliennes et 2 postes de livraison. Codéveloppé par BayWa r.e. et Valorem, ce projet bénéficie d'une double expertise.

En arrière plan, vous trouverez le futur parc éolien de La Couture (éoliennes modélisées par ordinateur) depuis la route de La Conche (Saint-Fraigne).

Données clés du parc éolien de La Couture



7 éoliennes de 180 m en bout de pale



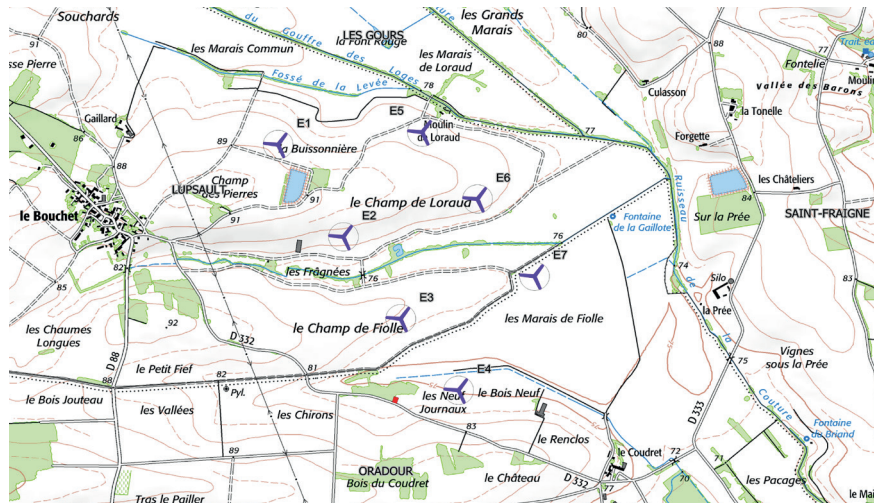
31,5 MW de puissance totale maximale du parc



66 300 MWh par an de production d'énergie



30 100 personnes alimentées en électricité (chauffage inclus)



Légende :

□ Limites communales

⊗ Implantation des éoliennes et survols

■ Postes de livraison

Les prochaines étapes du parc éolien



Obtention des autorisations

Février 2022



Optimisation des éoliennes

Optimisation



Début de la construction

2026 - 2027

Obtention du raccordement
2024



Mise en service du parc éolien

2028

Financement et construction
2 ans



Démontage du parc ou repowering

Exploitation
25 à 40 ans

Communication, concertation et accompagnement vers la transition écologique

La prochaine étape : le raccordement

Le projet a été autorisé par la Préfecture de Charente en février 2020. Pour démarrer les travaux de construction, il faut maintenant attendre l'autorisation de raccordement au réseau électrique d'ENEDIS.

Pour information, les délais de mise à disposition du réseau électrique par ENEDIS repoussent le démarrage des travaux à 2027. En attendant, les évolutions technologiques se poursuivent et sont rapides. C'est pourquoi BayWa r.e. et VALOREM travaillent en collaboration avec les équipes municipales pour optimiser la future production du parc et maximiser les retombées pour le territoire.

Ainsi, une optimisation portant sur la longueur des pales a été autorisée par les services de l'Etat en juin 2022 ; cette évolution permettra d'améliorer la production du parc.

Un projet qui bénéficie au territoire

Des panneaux de sensibilisation sur le sentier écotouristique de l'Aume-Couture

Dans le cadre de mesures de compensations du projet éolien, un partenariat avec le Syndicat Mixte d'Aménagement des Bassins Aume-Couture, Auge et Bief (SMABACAB - Maison de l'eau de Saint-Fraigne) a été mis en place pour la réhabilitation et la conservation des zones humides. Cela inclut les aménagements touristiques sur la place des Pelles à Germeville mais aussi des pupitres pédagogiques sur le milieu aquatique (panneaux d'interprétation) le long d'une balade au bord de la rivière de La Couture.

Accompagnement de projets agroenvironnementaux

BayWa r.e. a proposé aux acteurs du territoire de participer à une démarche agroenvironnementale innovante basée sur la concertation. Cette démarche accompagne les agriculteurs et agricultrices volontaires du territoire souhaitant mettre en place des projets agricoles, individuels ou collectifs, compatibles avec des enjeux de préservation de l'environnement. Un groupe de travail a été mis en place avec des agriculteurs volontaires, des partenaires locaux (Chambre d'Agriculture de la Charente, Pays Ruffecois) et nos ingénieurs agronomes afin de définir les activités agricoles qui pourraient être accompagnées, l'objectif étant de créer un gain écologique sur le secteur concerné et une plus-value économique pour l'activité agricole.

Une démarche avait été initiée dans le passé avec comme piste étudiée la création d'une filière chanvre, qui n'a finalement pas abouti. La démarche va se poursuivre sur d'autres sujets discutés et avec de nouvelles idées issues du territoire.



Vous êtes agriculteur ou agricultrice du territoire, vous souhaitez participer à la démarche agroenvironnementale ?

Rejoignez le groupe de travail pour proposer de nouvelles idées et bénéficier des futurs projets !
Contactez Louis ! (coordonnées en bas de page)

Le saviez-vous ? Les énergies renouvelables financent les deux-tiers du bouclier tarifaire

Alors que sur les marchés, les prix de l'électricité ont explosé en un an, les énergies renouvelables ont permis de dégager plus de **38,7 milliards d'euros de bénéfice, entièrement reversés au budget de l'État sur la période 2022-2023**. Les producteurs d'énergies renouvelables amortissent donc la crise énergétique pour la facture des particuliers à hauteur de **75 %** tout en proposant une électricité propre et compétitive.

Une question, une remarque ? Contactez-nous !

info@baywa-re.fr



Louis CHARLES, Chef de projets éoliens, BayWa r.e.
louis.charles@baywa-re.fr
06 98 87 60 10

Pour en savoir-plus sur le projet :
baywa-re.fr/fr/eolien/projet-de-parc-eolien-de-la-couture

